



CHARTRE DE L'ADHERENT

Pour le bon déroulement de vos séances, nous vous remercions d'observer les points suivants :

1. **L'accès au cours se fera uniquement si toutes les conditions suivantes sont réunies :**
COTISATION acquittée,
CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE, de moins de trois mois, spécifique aux activités pratiquées fourni,
REGLEMENT INTERIEUR, complété et signé,
CHARTRE DE L'ADHERENT, complétée et signée,
PROTOCOLE SANITAIRE, complété et signé.

**CES DOCUMENTS SONT A REMETTRE LORS DE LA 2EME SEANCE.
Pour des raisons de sécurité et d'assurance propre à l'Association,
en l'absence de dossier complet l'accès aux cours sera refusé.**

2. **Les retards :** le cours débute à l'heure, merci d'arriver quelques minutes avant.
Pour des raisons de sécurité et de respect du déroulé du cours et des autres adhérents, l'accès au cours peut vous être refusé.
3. **Se déchausser :** les cours se pratiquent pieds nus ou en chaussettes, afin de conserver les lieux propres pour votre confort ainsi que celui des autres usagers.
4. **La tenue et la serviette :** prévoir une tenue souple adaptée ainsi qu'une serviette pour votre confort et l'hygiène.
5. **Eteindre son portable ou le mettre en silencieux.** Les sonneries ou vibrations réduisent la concentration qu'exigent nos activités.
6. **L'accès aux salles :**
- **Parking des Mallets :** **ROULER AU PAS** dans le parking et **stationner en épis en garant les voitures les unes à la suite des autres** afin d'optimiser celui-ci,
- **Salles :** marcher sans chaussure dans les salles.
7. **Le matériel :** désinfecter et ranger le matériel avec le plus grand soin.
8. **Absence :** les cours ne peuvent être rattrapés en raison de cours complets.
9. **Chewing-gum interdit.**

Chaque adhérent est co-responsable de cette chartre dans son application. Il peut soumettre des améliorations au bureau : contact@armonia95.fr, attentif à toutes vos remarques.

Enfin, garder le sourire et votre bienveillance !